

15. Septembre 1784.

97

M^r. R, c'est que j'apprends qu'il y a encore quelques honnêtes gens dans le même cas; en particulier M^r. Rigolei de Juvigny, qui dans une lettre à M^r. l'abbé de Fontenai, s'exprime de la sorte: " Quant à la dissertation
" de Mr. le président Rolland, où il décide
" que les Inscriptions publiques doivent être
" en françois plutôt qu'en latin, je ne suis
" nullement de son avis, quoique je sois at-
" taché plus que personne à la langue de
" mon país; mais je voudrois en même tems
" qu'on mît la traduction françoise à celles
" qui ont quelque étendue, en faveur de
" ceux qui n'entendent pas le latin. Je ne
" doute pas même que cette langue ne se
" perde bientôt par les efforts que l'on fait
" tous les jours pour la bannir des études,
" ainsi que la langue grecque (a). Il est vrai

Aff. & ann.
1784, n^o. 79.

(a) Cette réflexion est remarquable, je l'avoue, & bien alarmante pour les amis des sciences, du goût & de la bonne littérature. Mais ne généralisons pas trop les effets de la révolution préparée par ce siecle inquiet & frivole. La langue des Ciceron, des Virgile, des Terence, des Pline, des Tite-Live, sera toujours celle des savans; s'ils ne l'adoptent pas pour écrire, ils devroient au moins l'entendre. Et dès-lors des hommes de toutes les nations liront & comprendront cette partie de nos annales que nous aurons consignée sur des monumens. . . . J'ajouterai une observation qui ne fera pas du goût de tous les lecteurs. Malgré l'esprit réformateur qui agit sur les langues comme sur le reste des choses humaines, le latin sera toujours la langue de l'Eglise catholique; sa liturgie, les ouvrages de ses Peres &